



La lutte pour l'autonomie de la communauté de Cherán : reconfiguration territoriale et subjective

Renaud Lariagon, Monica Piceno

► To cite this version:

Renaud Lariagon, Monica Piceno. La lutte pour l'autonomie de la communauté de Cherán : reconfiguration territoriale et subjective. Cahiers des Amériques Latines, 2016, 81, pp.133-151. 10.4000/cal.4294 . hal-03078559

HAL Id: hal-03078559

<https://hal.science/hal-03078559>

Submitted on 16 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

La lutte pour l'autonomie de la communauté de Cherán : reconfiguration territoriale et subjective

*La lucha por la autonomía de la comunidad de Cherán: recomposición territorial
y subjetiva*

*The struggle for autonomy in Cherán community: territorial and subjective
recomposition*

Renaud Lariagon et Mónica Piceno

Traducteur : Melenn Kerhoas et Élodie Dupau



Édition électronique

URL : <http://cal.revues.org/4294>
ISSN : 2268-4247

Éditeur

Institut des hautes études de l'Amérique
latine

Édition imprimée

Date de publication : 6 décembre 2016
Pagination : 133-151
ISBN : 978-2-37154-073-6
ISSN : 1141-7161

Référence électronique

Renaud Lariagon et Mónica Piceno, « La lutte pour l'autonomie de la communauté de Cherán : reconfiguration territoriale et subjective », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], 81 | 2016, mis en ligne le 06 décembre 2016, consulté le 14 décembre 2016. URL : <http://cal.revues.org/4294>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.



Les *Cahiers des Amériques latines* sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International.

Renaud Lariagon * et Mónica Piceno **

Texte traduit de l'espagnol par Melenn Kerhoas et Élodie Dupau

La lutte pour l'autonomie de la communauté de Cherán

Reconfiguration territoriale et subjective

Au Mexique, le pillage des ressources naturelles a eu de lourdes conséquences et généré d'innombrables conflits territoriaux au niveau local [Navarro, 2012], à l'image de celui qui s'est produit en 2011 dans le *municipio* de Cherán (État du Michoacán)¹. Le saccage des forêts et l'inaction du gouvernement local ont conduit la communauté à se réaffirmer et revendiquer son autonomie territoriale et politique. Dans cet article, nous montrerons comment, dans la reconfiguration sociale de cette communauté, le processus de formation subjective s'articule avec la récupération du territoire et de ses ressources. Nous nous appuierons pour cela sur le matériel collecté lors du travail de terrain (juin 2014 et 2015) et sur les recherches que mène Mónica Piceno². Comme le démontre Ana Del Conde [2014], la triade conceptuelle « subalternité, antagonisme et autonomie » développée par Modonesi [2010], qui associe condition et manifestation des sujets politiques, permet « une

* Eso-Caen, UCN, UNAM.

** Instituto de Geografía, UNAM.

1. N.D.T. : le *municipio* est le plus petit échelon administratif de la division territoriale mexicaine. Il comprend un chef-lieu, rassemble plusieurs localités et dispose d'un gouvernement municipal et d'un budget autonome.
2. « La cartographie collaborative comme outil pour la défense du territoire et des biens communs à Cherán », mémoire de master, sous la dir. de J. Osorno, Mexico, UNAM, Département de géographie.

compréhension structurelle et processuelle retraçant les processus de subjectivation politique qui ont permis à Cherán de se construire en tant que «municipe autonome» [Del Conde, 2014, p. 3]. Nous partageons le point de vue de l'auteure quant au processus d'«autonomisation» de la communauté, mais pensons qu'il est nécessaire de spatialiser le processus de subjectivation politique pour dépasser les appellations floues telles que «municipe autonome» et préciser la portée réelle de l'autonomie de Cherán.

Nous mettrons tout d'abord en perspective la politisation des Purépechas de Cherán en évoquant le processus historique de formation de leur territoire communautaire et la domination qu'ils ont subie de la réforme agraire à nos jours. Nous examinerons ensuite comment, voyant qu'ils perdaient le contrôle de leurs terres, ils ont porté le conflit qui a entraîné leur reterritorialisation et ouvert la voie à leur émancipation. Enfin, nous analyserons la façon dont l'autonomie se construit au moyen d'un processus d'auto-institutionnalisation du territoire qui permet de produire un espace désiré collectivement, opposé en quelque sorte au modèle social dominant.

Communauté, réforme agraire et conflits locaux : le territoire, origine de la lutte

La communauté de Cherán se situe dans la partie nord-ouest de l'État mexicain du Michoacán, sur la Meseta Purépecha, des terres de hauts plateaux administrées dès les premières années de la colonie par des *encomenderos*³ [Castro, 2004]. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la distribution intensive des terres de la Nouvelle-Espagne a endigué les révoltes des caciques qui exigeaient des droits sur les territoires spoliés aux populations indigènes. L'administration du vice-royaume a délivré des titres de propriété sur les biens, les forêts et les cours d'eau, instituant ainsi un nouvel ordre territorial marqué par les différences entre Castellans et indigènes. Certains territoires indigènes ont cependant été reconnus comme propriété légitime de leurs habitants [Bolio et Bolio, 2013].

Après l'indépendance du pays, les investissements étrangers et l'industrialisation ont déclenché une nouvelle phase de pillage qui, ajoutée à l'accaparement des terres et au *cacicazgo*⁴ hérités de la colonie, a engendré un fort mécontentement social dans plusieurs régions indigènes. Ces éléments constituent une des principales causes de la Révolution de 1910. Dans le cas de la Meseta Purépecha, les conflits de la période révolutionnaire portaient, pour la plupart, sur l'exploitation

3. N.D.T.: un *encomendero* est un individu chargé par la Couronne d'évangéliser et de protéger plusieurs villages indigènes en échange de leur travail et de leurs biens.

4. N.D.T.: le *cacicazgo* est une forme de domination politique, économique et territoriale hors-la-loi qu'un individu ou une famille exerce sur une population, au moyen de la terreur et de la corruption, pour étendre son pouvoir.



forestière. En effet, l'arrivée du chemin de fer, au début du xx^e siècle, s'est accompagnée de l'implantation de la Compagnie industrielle du Michoacán, qui menait une exploitation intensive. C'est dans ce contexte, en 1913, que Casimiro Leco López, *leader* de Cherán, a rassemblé des hommes pour lutter contre le saccage de la forêt et se protéger des attaques des bandits [Calderón, 2004].

Puis entre 1934 et 1940, âge d'or de la répartition des terres, le ministère de la Réforme agraire a reconnu les biens communaux et les *ejidos*⁵ d'une grande partie du pays [Jasso-Martínez, 2010]. Cependant, la communauté de Cherán n'a obtenu les titres de propriété de ses biens communaux qu'en 1984⁶. La vérification des écritures anciennes a révélé que les droits de propriété de cette communauté sur les terrains occupés avaient déjà été établis en 1552, 1565 et 1575. En refermant leur dossier agraire, le ministère de la Réforme agraire reconnaît et accorde à 2 100 *comuneros*⁷ de Cherán des titres de propriété sur une surface totale de 20 826 ha de bien communaux, exempts de conflits, de nature imprescriptible, insaisissable et inaliénable.

La politique de répartition agraire doit être vue comme un dispositif qui a permis à l'État post-révolutionnaire d'asseoir sa légitimité dans le monde paysan, pour satisfaire les revendications populaires de terres sans pour autant donner un nouveau souffle aux autonomies locales. L'administration Cárdenas a mené une politique de reconfiguration du monde paysan qui a conduit à la fragmentation territoriale dans certains endroits [Léonard et Velázquez, 2009]. En institutionnalisant des procédures de légalisation des terres, l'agrarisme a créé de nouvelles conditions permettant de trancher lors des litiges. Il a aussi ouvert de nouvelles voies favorisant l'expression des désaccords et l'exigence de modifications dans la répartition des terres [Morán, 2009]. Dans le Mexique post-révolutionnaire, les différends agraires portaient principalement sur la délimitation foncière, ainsi que sur la forme et la nature des organisations locales en charge de la gestion de la terre, dans un contexte assez généralisé d'autonomie des populations autochtones dans la régulation foncière. Dans les années 1940, le gouvernement fédéral s'est chargé de redéfinir les droits *ejidales* par le biais de la Commission nationale agraire. Le clientélisme, en tant que pratique permettant de négocier les résolutions des affaires agraires, s'en est trouvé renforcé, et les dissensions entre factions

5. N.D.T.: propriété sociale appartenant à l'État, dans laquelle les terrains sont gérés par une assemblée composée des membres de l'*ejido*, les *ejidatarios*, qui en ont l'usufruit.

6. Le dossier agraire de Cherán a été ouvert par la Direction générale des terres, des eaux et de la colonisation, le 6 mars 1944, à la suite d'un problème de délimitation de terres avec la communauté d'Arantepacua. L'attribution de titres de propriété a été publiée dans le *Journal officiel du gouvernement de l'État du Michoacán* le 4 mars 1965, puis dans le *Journal officiel de la fédération* le 25 juin 1984. Finalement, le 23 août 1984, dans ce même quotidien, les titres de propriété ont été officiellement validés par une publication.

7. N.D.T.: groupe d'exploitants sans statut foncier légal.

rivales réaffirmées, au sein même des communautés et entre elles [Baitenmann, 1997].

C'est dans ce contexte que la communauté de Cheranástico s'est séparée en 1939 de Cherán pour rejoindre le *municipio* de Paracho [Beals, 1992]. Les entreprises forestières sont peu à peu revenues sur la Meseta Purépecha – l'annulation des baux de location de terres et la politique d'interdiction forestière⁸ mise en place sous Cárdenas avaient freiné leur progression. En parallèle, l'encouragement donné aux coopératives locales sous la forme d'aides publiques a été contre-productif : les caciques indigènes ont fini par en prendre le contrôle et ont essayé, avec la complicité de grandes entreprises nationales, d'accroître l'extraction pour leur propre bénéfice [Boyer, 2007].

Le pillage de la forêt a monté d'un cran avec le « vol fourmi » du bois et la location clandestine de terres boisées : en 1946, la Meseta était tombée aux mains des entreprises forestières. L'année suivante, l'État a transformé les coopératives en Unités industrielles d'exploitation forestière pour « rationaliser » la production, à savoir, optimiser le rendement régional pour soutenir le nouveau système économique national fondé sur les exportations [Boyer, 2007 ; Vázquez, 1992]. Cela a reconfiguré le système agraire national au cours des décennies suivantes : les communautés se sont lancées dans l'exploitation et la vente directe de bois et de résine à l'entreprise régionale située à Cherán, une partie de la population abandonnant l'agriculture pour travailler dans ce secteur [Castile, 1974 ; Vázquez, 1992]. À Cherán, cette étape est marquée par l'existence de groupes de pouvoir agraristes qui, en pratiquant le clientélisme au niveau local et étatique, ont empoché les bénéfices grâce au contrôle qu'ils opéraient sur le Commissariat des biens communaux [Calderón, 2004]. C'est ainsi que la résolution du dossier agraire de Cherán a pris quarante ans.

Dans les années 1940, Beals [1992] décrit Cherán comme une communauté indigène et paysanne auto-suffisante, présentant peu de contrastes sociaux. Mais ce qu'observe Castile [1974] dans les années 1970 est différent : selon lui, Cherán s'est ouverte au monde moderne et importe de nouvelles marchandises. Les écoles ont adhéré au projet moderne national et devant l'augmentation des inégalités sociales et le manque de terres, la jeunesse locale a commencé à émigrer. La population a encore le sens de la communauté, mais dans ce contexte ses chances de perdurer ne cessent de faiblir. Son autonomie a une faille : sa dépendance économique, dont les effets sont aggravés par les activités « intégratrices » de la « grande société » [Castile, 1974], sans parler des conséquences socio-économiques et politiques qu'implique cette intégration à un système de production

8. Interdiction des activités forestières, entrée en vigueur à la suite d'un décret présidentiel et visant à freiner la coupe indistincte et la surexploitation d'une surface ou d'une essence spécifique.



national. Aux yeux des *comuneros* de Sevina, localité du *municipio* voisin de Nahuatzen, cette période à laquelle les Purépechas ont transformé la forêt en marchandise marque la rupture de leur pacte avec la nature [Morán, 2009].

Ana Del Conde [2014] inscrit le processus de subjectivation politique des habitants de Cherán dans un large champ spatio-temporel qui englobe des expériences de résistance à la colonie espagnole et des influences, plus récentes, d'autres mouvements sociopolitiques mexicains. Tout au long du xx^e siècle, l'État a nié la diversité culturelle en menant des politiques d'intégration de la « société indigène » à la culture de la « société nationale ». Celles-ci n'ont ni réglé les conflits entre communautés ni offert d'alternatives au pillage des ressources – ce qui a favorisé une certaine unité des organisations *purépechas* dont le discours revendiquait la défense de leurs territoires et la reconnaissance de leurs droits. Par la suite, la naissance des résistances indigènes en Amérique latine ramène la valorisation des biens communaux sur le devant de la scène [Jasso-Martínez, 2010].

Lorsque les interdictions forestières ont pris fin en 1972, l'État du Michoacán est devenu, en quelques années seulement, l'un des plus grands producteurs de bois du pays. La quantité extraite était telle qu'en 1983 la police a fermé des centaines de scieries clandestines, ce qui a incité les communautés à défendre leurs forêts des intrusions d'exploitants privés [Vázquez, 1992]. Bien que quelques-unes aient réussi à limiter l'extraction, la coupe clandestine a progressé de façon vertigineuse. C'est dans ce contexte, marqué aussi par le débat sur les réformes légales de la propriété communautaire au Mexique, que s'est tenue en 1991, à Cherán, la première Rencontre des communautés indigènes du Michoacán, inaugurant ainsi une période d'organisation et de luttes indigènes dans l'État tout entier.

Par le Décret de la Nation P'urhépecha, quelques communautés organisées se sont prononcées publiquement contre la réforme de l'article 27 de la Constitution de 1992, qui ouvrait selon elles la voie à la privatisation des terres. Du reste, Cherán n'avait pas pris part au Programme de certification des terres (« Procede ») mis en place par cette réforme. En 1994, l'Organisation de la Nation P'urhépecha a vu le jour, comme instrument de lutte et manifestation de solidarité avec l'insurrection de l'Armée zapatiste de libération nationale. Trois ans plus tard, s'inscrivant dans une démarche de plus en plus politique, elle publie le livret *Juchari Juramukua* (*Notre autonomie*) dans lequel est pour la première fois évoquée l'autonomie ou le droit à l'autodétermination des peuples. Par ses expériences, la communauté de Cherán est devenue un des *leaders* du mouvement indigène au Michoacán, aux côtés d'autres organisations *purépechas* [Jasso-Martínez, 2010].

Il est important d'ajouter que le processus de politisation des Purépechas est lié à une conception communautaire des ressources, puisque leur statut de communauté agraire et leurs biens communs ont été officiellement reconnus. Les biens communs, désignant les ressources qu'une communauté s'est appropriées et gère collectivement, renvoient aussi à la notion de territoire, entendu

comme l'espace de vie d'une communauté et l'aboutissement d'un processus historique fondateur de l'organisation sociale qui lui donne forme et identité. Le contrôle du territoire et des biens communs est donc pour les *comuneros* la condition qui leur garantit reproduction sociale et développement dans le respect de leur identité [López Bárcenas et Espinoza Saucedo, 2003]. Ainsi, Cherán mobilise dans ses discours politiques les conceptions indigènes de territoire et de nature pour s'opposer à une vision utilitariste et marchande des biens communaux⁹.

La dynamique de substitution d'un espace « nature » par un espace « ressource/produit », la situation nationale et étatique des indigènes ainsi que la réaffirmation progressive d'un discours de l'identité *purépecha* sont autant d'éléments qui ont favorisé la construction d'un sujet politique indigène conscient de sa position subalterne. Il faut ajouter à cela une série de facteurs propres à la communauté de Cherán, tels que le conflit électoral de 2007, né des soupçons de fraude électorale du *Partido Revolución Institucional* [Del Conde, 2014]. En outre, les premiers actes de résistance des Purépechas à l'activité des *talamontes*¹⁰ – dépôt de plaintes publiques à la mairie, accrochage de banderoles aux fenêtres, organisation de réunions publiques ou secrètes – se sont avérés insuffisants. Le climat social s'est fait plus oppressant quand le groupe criminel local a intensifié le harcèlement qu'il exerçait sur la communauté, allant jusqu'à « faire disparaître » et/ou assassiner les premiers opposants¹¹. Loin de faire taire les voix, ces actes de répression conjugués aux facteurs exposés plus haut ont favorisé l'acceptation collective d'un conflit inéluctable.

Le territoire comme instrument de lutte

Trois ans après l'intensification de la coupe clandestine, le saccage des forêts avoisinant la source de La Cofradía, site à forte valeur environnementale et culturelle, a mis le feu aux poudres : Cherán s'est insurgée le 15 avril 2011. Si cet événement marque le passage de l'expérience de la domination à celle du conflit,

9. Bartolo José Luis, membre du Conseil des biens communs, entretien réalisé par les auteurs, Cherán, 14 juin 2015.

10. Groupe formé par quelques habitants de Cherán et des communautés environnantes telles que Capácuaro et Tanaco. Ils ont travaillé successivement pour les cartels de drogue (ou crime organisé) de la *Familia Michoacana* et des *Caballeros Templarios*, qui fournissaient véhicules et hommes armés pour assurer la « coupe du bois ». Le bois coupé était transporté dans des scieries de Tanaco pour être vendu dans d'autres États [membre anonyme des Gardes forestiers, entretien réalisé par les auteurs, Cherán, 16 juin 2014].

11. En 2008, Leopoldo Juárez Urbina, professeur et ex-maire de Cherán, a été retrouvé mort dans une rue de son village, après avoir mené des manifestations contre le crime organisé [« Le corps de l'ex-conseiller municipal de Michoacán séquestré a été retrouvé ce jeudi matin », Martínez, *La Jornada*, 9 mai 2008].



il ne doit pas être considéré comme le seul facteur de cette réponse spontanée, comme nous l'avons vu plus haut. En revanche, la forme de l'insurrection nous renseigne sur une certaine volonté d'unité communautaire. Aux premières heures du 15 avril, un groupe de femmes et d'enfants s'est rendu au Templo del Calvario pour bloquer ce lieu où les camions des *talamontes* chargés de bois avaient l'habitude de passer. Au moment où elles ont trouvé et arrêté les voleurs, les *comuneras* ont utilisé les cloches de l'église pour appeler la communauté à venir leur prêter main-forte.

Selon Ojeda [2015], ce conflit exprime un ras-le-bol et se différencie des conflits antérieurs par l'identification d'un ennemi extérieur commun beaucoup plus dangereux que les précédents. Auparavant, les conflits internes à la communauté l'avaient affaibli, laissant place au crime organisé générateur de cette situation de violence. Mais désormais il ne s'agissait pas seulement de vol du bois ou de menace à l'intégrité physique de quelques *comuneros* : la déforestation et la pollution de la source qui fournissait en eau la plupart de la communauté l'atteignaient dans son ensemble¹². Trouver des témoins qui reconnaissent les conflits internes à la communauté depuis des décennies est particulièrement difficile. Cependant, Juan Navarrete (membre du Conseil d'exécution, de veille et de médiation de la justice) signale que depuis 2011 la communauté admet la nécessité de dépasser ces conflits : « Notre condition [...] nous a amenés à adopter un comportement, une attitude plus compréhensive et cela nous aide à éviter des conflits importants entre *comuneros*¹³. »

Vivre ensemble dans un espace commun permet aussi bien une transformation matérielle que l'échange d'idées, et fonde une identité collective qui peut, comme dans le cas étudié, s'orienter vers l'affirmation d'une prise de position politique. Lorsque la communauté de Cherán assume ce conflit, c'est sa vie communautaire qu'elle revendique. Même si ses habitants avaient peu d'influence sur les processus politiques au niveau du *municipio*, et ce depuis des décennies, ils s'unissaient pour participer ponctuellement à l'organisation des fêtes traditionnelles et des travaux communautaires [Ojeda, 2015].

Leur connaissance du territoire les a aidés à préparer leur défense, qui s'est matérialisée par le contrôle de points stratégiques. Ce n'est pas un hasard si leur première action a été d'ériger des barricades aux portes de la ville. En parallèle, les habitants se sont organisés, en occupant les rues de chaque quartier nuit et jour et en y allumant des *fogatas* (feux de camp) pour assurer leur sécurité. Certains *comuneros* affirment que ces feux sont apparus de manière spontanée, mais il

12. Bartolo, entretien, *op. cit.* ; Ramírez José Trinidad, membre du Grand conseil Cherán K'eri, entretien réalisé par les auteurs, Cherán, 15 juin 2014.

13. Entretien réalisé par les auteurs, Cherán, 10 juin 2014.

est probable qu'ils soient inspirés par l'organisation antérieure des *manzanas*¹⁴ : Beals [1992], dans les années 1940, et Castile [1974], dans les années 1970, avaient observé que les *manzanas*, qui regroupaient des familles et voisins, étaient des lieux clés de l'organisation communautaire. Par ailleurs, vu la nécessité d'occuper les rues, les femmes habituellement en charge du foyer ont sorti les fourneaux des maisons et se sont mises à cuisiner dehors, ce qui a favorisé les rencontres entre les familles¹⁵.

Le conflit de 2011 est devenu une insurrection armée lorsque des volontaires ont formé un corps de sécurité civile et fait ce qu'ils ont appelé des « rondes ». Bien qu'il n'y ait pas de sources historiques attestant de l'existence ancienne de rondes communautaires, il semblerait que celles-ci soient nées dans l'agitation post-révolutionnaire [Ojeda, 2015], et qu'elles prenaient à Cherán la forme d'un corps de garde nocturne composé d'une dizaine d'hommes volontaires qui patrouillaient dans les rues de leur quartier [Beals, 1992]. Par ailleurs, le jour de l'insurrection de Cherán, des membres de la communauté ont confisqué les armes de la police municipale, qu'ils estimaient corrompue, provoquant la fuite du maire, membre du PRI, et de son administration.

La mairie a été occupée et une assemblée communale s'y est constituée, soutenue par les assemblées de quartier déjà existantes et renforcées par le conflit. En mobilisant les pratiques traditionnelles et en se réappropriant collectivement les lieux du pouvoir politique officiel, les habitants de la communauté se sont réapproprié leurs espaces de vie et se sont mis à réfléchir à la création d'un gouvernement autonome, inspiré des us et coutumes locaux, sans lien avec les partis politiques.

Comme l'a indiqué Zibechi [2007] – et c'est ce que nous avons observé dans le cas de Cherán –, dans la plupart des luttes ou insurrections de type autonome qui ont eu lieu en Amérique latine depuis vingt ans, il apparaît que la vie quotidienne des communautés permet le déploiement des pratiques de lutte. Les relations sociales tissées historiquement au sein d'une communauté facilitent son organisation et l'« émergence » du mouvement. Les actions collectives ont besoin de solidarité, de participation et de nombreuses rencontres entre les individus pour se réaliser, d'où l'importance de la dimension spatiale de ces processus, puisque l'espace réunit les conditions, aussi bien matérielles qu'« idéelles », qui permettent les rencontres sociales [Ripoll, 2006]. Ainsi, plus un groupe social est territorialisé, plus il gagne en capacité d'organisation et de défense de son propre territoire. En ce sens, on peut appréhender le territoire comme un dispositif socio-spatial

14. Les *manzanas* sont des ensembles de maisons ou de bâtiments contigus, séparés par des rues. Dans les villes coloniales au plan en damier, elles sont parfois communément appelées *cuadras*. Au Mexique, la *manzana* est utilisée comme unité de mesure statistique par l'Institut national de statistiques et de géographie (Inegi).

15. Martínez Angélica, jeune membre du collectif Radio Fogata, entretien réalisé par les auteurs le 9 juin 2014.



de lutte permettant, en s'activant, de construire et consolider un rapport de force et de participer à la reconfiguration des relations de pouvoir à d'autres échelles.

Selon une conception relationnelle, le territoire ne correspond pas à l'espace social en lui-même mais plutôt aux relations de pouvoir délimitées dans l'espace, opérant à partir d'un substrat référentiel [Lopes de Souza, 1995]. Parler du territoire comme origine et instrument de lutte revient donc à évoquer le processus de reterritorialisation, c'est-à-dire de la réappropriation d'un espace nécessaire à l'existence du groupe social. En se reconnaissant comme communauté, les habitants de Cherán sont parvenus à identifier la destruction d'un bien commun (la forêt). Dans un contexte de conscientisation, ils ont établi un lien entre leur subalternité et la perte du contrôle de leur territoire, reprenant ainsi progressivement l'antagonisme à leur compte. Le territoire, en tant qu'expression d'un tissu dense de relations sociales inscrites dans un espace donné, a facilité leur action collective contre les *talamontes* et les partis politiques. Ce développement subjectif s'est alimenté de la nécessité de la défense de leur territoire et de la mobilisation comme instrument de lutte, jusqu'à devenir le pari du mouvement, la base de l'émancipation à long terme.

Le projet d'autonomie de Cherán K'eri : la ré-institutionnalisation du territoire

Les médias et certaines recherches scientifiques comme celle de Calveiro [2014] ont tendance à considérer Cherán comme un « municipe autonome ». Cette confusion s'explique avant tout par la superposition de deux structures territoriales, l'une agraire, l'autre municipale, et créée à la fondation de l'État mexicain. Chacune de ces divisions territoriales dispose de son propre cadre juridique et d'autorités parallèles, souvent concurrentes [Flores, 2015].

Dans ce contexte institutionnel, Cherán a le statut de noyau agraire et fonctionne aussi comme chef-lieu du *municipio*. Et si la révolte de 2011 était communautaire, le Gouvernement des us et coutumes a été validé au niveau du *municipio* après avoir mobilisé le droit international. Les instances fédérales ont pu accorder ce droit à Cherán parce qu'il a obtenu le statut de « *municipio* indigène¹⁶ » [Journal officiel de la fédération, 2014]. Le 18 décembre 2011, une consultation populaire a été organisée au niveau du *municipio* pour valider ou refuser la proposition de se gouverner sur la base des us et coutumes. Grâce à cette consultation, l'Institut électoral du Michoacán a reconnu la validité institutionnelle du gouvernement communautaire de Cherán [Flores, 2015 ; IEM, 2012].

16. Un *municipio* est considéré comme indigène dès lors qu'il compte plus de 40% de population indigène. Celle-ci est de 48,5% à Cherán [CDI, 2010].

Ainsi, Cherán est autonome dans le choix de ses autorités et dans l'exercice d'une relative autodétermination. La situation n'est toutefois pas exempte de conflits puisque le gouvernement communautaire fonctionne aussi comme gouvernement du *municipio*, auquel sont rattachées les localités de Santa Cruz Tanaco et Casimiro Leco.

CARTE 1. LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE CHERÁN



Fond de carte : Stamen Terrain USA/OSM. Réalisation : R. Lariagon et M. Piceno, 2015.

Des recherches comme celle de Castro [2004] rappellent que, pour les Purépechas, ce qui porte de nos jours le nom de quartier existait déjà avant la période coloniale et était considéré comme un noyau d'habitations fondé sur des relations personnelles et des liens de parenté. En termes administratifs, le quartier n'avait pas d'existence officielle mais il semble avoir toujours été un point de repère pour l'organisation et la consultation populaire, comme dans les années 1940 à Cherán [Beals, 1992]. Ce n'est donc pas un hasard si les assemblées de quartier ont eu un rôle essentiel dans le conflit.

Les *fogatas* ont quant à elles été institutionnalisées comme niveau de base pour la diffusion de l'information et de la prise de décision, tout en remplaçant la représentation par des *manzanas*. À l'issue de l'insurrection, un feu représente un groupement de voisins, un point de réunion et de discussion qui mandate un de ses membres pour le représenter à l'assemblée de quartier. Ainsi, les habitants



participent à la vie politique de la communauté depuis leur *fogata*, leur rue et leur quartier. Au niveau supérieur se trouve l'assemblée communale : c'est l'autorité et l'instance de décision la plus haute, qui résout ce qui ne peut l'être dans les conseils. Bien qu'il y ait une tendance au consensus, c'est un espace dans lequel les *ireticha* (*comuneros*) ont une représentation individuelle directe à travers la voix et le vote. Le projet politique de Cherán se présente donc comme un ensemble de pratiques qui lui permettent d'évoluer au gré des questionnements et de la participation active des *comuneros*.

Lors de son premier mandat, le gouvernement communautaire était composé du Grand conseil et de six conseils opératifs. Les conseils opératifs ont des fonctions précises et rendent des comptes à l'assemblée communale qui les a créés. Au départ, on compte le Conseil d'administration locale, le Conseil des affaires civiles, le Conseil de coordination des quartiers, le Conseil d'administration des programmes sociaux et économiques, le Conseil d'exécution, de veille et de médiation de la justice et le Conseil des biens communs. Ce dernier nous intéresse particulièrement dans la mesure où il répond aux problèmes nés du saccage des forêts et est responsable du territoire au sens large. Il protège la forêt de la coupe clandestine grâce à un corps de gardes forestiers ; il organise les travaux de reforestation et accorde les permis d'abattage aux *comuneros*. Il travaille en coopération avec le Conseil civil pour organiser des séances de reboisement avec des élèves de l'enseignement primaire et secondaire.

En ce qui concerne les relations sociales au sein de la communauté, le rôle des femmes s'est démarqué : il a été crucial pour l'insurrection et la tenue des *fogatas*, ce qui en a fait un soutien décisif pour la démocratie et le succès du mouvement [Ojeda, 2015]. Malgré tout, les femmes ne jouissent toujours pas du droit aux terres, à l'instar des jeunes. Cet état de fait a poussé ces groupes de la société locale à lutter pour leur reconnaissance. Ainsi, deux nouveaux conseils opératifs ont été créés lors du renouvellement du gouvernement communal en 2015 : celui des femmes et celui des jeunes.

Tous les conseils opératifs convergent vers le Grand conseil, qui est l'instance principale du gouvernement communautaire : il est composé de 12 *K'eris* («grands», «savants»), trois par quartier. Il se réunit les jours ouvrables dans la maison communale (l'ancienne mairie) et change tous les quatre ans, comme les maires. Il est en charge de la trésorerie ainsi que de la surveillance et la direction du travail des conseils opératifs. De fait, ce conseil joue le rôle de représentant du *municipio* et dialogue avec les autorités étatiques et fédérales.

Bien que le terme *comunalidad* ne soit pas revendiqué officiellement par le nouveau gouvernement de Cherán, nous avons observé qu'il commence à être employé par les *comuneros* et les conseillers. Ce qui nous intéresse particulièrement est de comprendre comment la *comunalidad*, définie par des anthropologues et/ou militants, peut être comprise comme une «autonomie interne». Elle

fait référence à la façon communautaire de gérer le territoire et les ressources et évoque une organisation sociale avec ses mécanismes de régulation de la reproduction d'un ensemble de personnes entendu comme « communauté ». Dans la lignée de cas concrets de modes d'organisation indigènes, parler de *comunalidad* c'est parler du degré de capacité d'une communauté à s'autogouverner – ce qui varie en fonction du degré de souveraineté et d'autodétermination d'un peuple [Martínez, 2004; Robles et Cardoso, 2008].

Considérer l'autonomie interne¹⁷, c'est observer la capacité des institutions d'une entité sociale à conférer l'autonomie aux entités sociales qui la composent, mais aussi à garantir son vivre ensemble. En théorie, c'est l'exemple d'une organisation sociale interne démocratique et horizontale. Une telle autonomie est conditionnée par son autonomie externe, c'est-à-dire par son degré d'indépendance vis-à-vis d'une autre entité sociale – généralement supérieure – degré qui lui permet de s'organiser en interne. Les cadres législatifs, les structures économiques, les politiques sociales, les forces armées etc., sont des dispositifs qu'une entité sociale peut utiliser pour limiter l'autonomie d'une autre. Dès lors, dans la théorie sociale et politique, ces deux autonomies sont nécessaires pour évoluer vers l'« autonomie intégrale » que défendait Gramsci [Corallo, 1999] ou pour l'« exercice réflexif de la capacité d'autotransformation » de Castoriadis [2008], deux conceptions proposées pour évoquer le dépassement de la société de classe et de l'État, hétéronomes par essence.

Par conséquent, le débat devrait porter sur le degré d'autonomie que ces structures communautaires atteignent non seulement par rapport à l'État, considéré comme appareil de domination, mais aussi en interne. Dans le cas de Cherán, c'est la République des États-Unis mexicains qui lui a accordé une certaine autonomie politique incluant le droit de se gouverner sur la base des us et coutumes. Cependant, une telle attribution constitue une figure juridique qui demeure assujettie à l'État et limite son autonomie intégrale. La communauté a sans nul doute gagné en autonomie mais elle est restée subordonnée à l'État car cette reconnaissance institutionnelle implique le maintien d'un dialogue et d'une relation administrative avec ce dernier. Les habitants de Cherán ont déclaré que les délais administratifs imposés par l'État (envoi de rapports, dossiers d'aides sociales, renouvellement du budget du *municipio*, etc.) étaient incompatibles avec le temps, plus long, que requiert le consensus communautaire. Cette tension a poussé le Grand conseil en fonction entre 2012 et 2015 à revoir son nombre de membres à la baisse pour accélérer la prise de décision¹⁸.

17. À propos de la dichotomie entre autonomies interne et externe, cf. les travaux de Lopes de Souza [2011].

18. Entretien avec Ramírez, *op. cit.*



Et comme le signale Ojeda [2015], Cherán ayant la fonction de chef-lieu du *municipio*, elle se retrouve face à la responsabilité d'élargir l'autonomie et de promouvoir la démocratie locale pour éviter la formation de nouveaux *cacica-zgos*. Ainsi, elle devrait accorder plus d'importance aux localités de Tanaco et de Casimiro Leco, qui se plaignent encore de ne pas être prises en compte : la négociation d'accords pour leur représentation aux organes de gouvernement, tels que les conseils opératifs, et la distribution des ressources sont deux points sujets à débat. De fait, Cherán reçoit le budget municipal et en reverse 17 % à la communauté de Tanaco¹⁹, quand celle-ci exige entre 18 et 20 % [Ojeda, 2015].

Bien que la *comunalidad* soit effective au niveau local, étudier le même processus sous l'angle de l'autonomie nous oblige à considérer la société dans son ensemble et à relativiser l'indépendance obtenue. Toutefois, l'auto-institutionnalisation du territoire, qui gagnerait à être élargie, n'en demeure pas moins une expérience concrète d'émancipation permettant à la communauté de Cherán de produire son propre espace.

En s'administrant elle-même, la communauté a pu commencer à pérenniser la reterritorialisation amorcée lors de l'insurrection. Si nous considérons le territoire comme l'expression spatiale de l'exercice d'un pouvoir, il est bon de préciser qu'il est alors multidimensionnel, c'est-à-dire que les sources du pouvoir proviennent de plusieurs dimensions de la vie sociale (économique, politique, culturelle, environnementale, etc.) [Mançano Fernandes, 2012]. De ce fait, les dynamiques de reterritorialisation et de déterritorialisation se font en fonction de diverses dimensions. Dans une perspective lefebvrienne, cette territorialisation, en opposition au modèle dominant, équivaut à la production d'un espace autre ou différentiel [Lefebvre, 1974]. À l'instar de la multidimensionnalité territoriale, l'approche de la production de l'espace implique de saisir comment la restructuration des relations sociales – et donc son expression spatiale – se fait au cœur d'un jeu dialectique entre les représentations et les pratiques spatiales.

Dans le cas étudié ici, la reconquête du territoire et la reconfiguration de la communauté se réalisent dans plusieurs dimensions, à commencer par la dimension environnementale. Par le biais du Conseil des biens communs, des actions de reforestation et de conservation des sols à partir de techniques forestières à la portée de tous ont été menées. Cette activité a permis le reboisement de presque 3 000 ha en trois ans²⁰.

Quant aux dimensions culturelle et symbolique, elles font l'objet de plusieurs projets désireux de mettre en valeur l'histoire récente et la mémoire collective. Bien que l'assemblée communale ait approuvé la construction d'un musée du conflit sur une parcelle de forêt (cf. photo 1 ci-après), il y a lieu de souligner

19. *Ibid.*

20. Entretien avec Bartolo, *op. cit.*

l'effort de la Commission d'éducation et de culture qui a élaboré du matériel pédagogique reprenant la mémoire des événements et expliquant leur dimension territoriale²¹. C'est ainsi qu'ont été publiés le livre *Cherán K'eri, connaître et reconnaître le territoire* [Garcidueñas et al., 2013] et un atlas de Cherán [GIRA, 2015], dans lesquels le territoire est valorisé en terminologie *purépecha*.

PHOTO 1. «VIVRE OU MOURIR», SCULPTURE RÉALISÉE À PARTIR D'UNE CAMIONNETTE DE TALAMONTES CALCINÉE



© Piceno, 2014.

Les espaces utilisés au quotidien sont aussi marqués par une multitude de peintures murales illustrant dans les rues le conflit et/ou évoquant l'identité *purépecha*. Les barricades nées au cœur du conflit se sont transformées en guérites de la ronde, tandis que les *fogatas*, qui représentent désormais un regroupement de voisins dans le système politique communautaire, sont signalées dans les rues – certaines sont même de véritables constructions. En outre, Cherán a institué de nouvelles fêtes locales comme l'anniversaire de l'insurrection du 15 avril.

Sur le plan économique, la communauté essaie de mettre en place des relations sociales de production tendant à l'autogestion. Elle a repris le contrôle total des anciennes entreprises communautaires. La scierie et la résinerie, par exemple, étaient à leur création des coopératives subventionnées par l'État et subissant les ingérences des entreprises nationales ; elles sont devenues communautaires, depuis que l'assemblée communale dirige leur production, à travers le

21. Macías Gloria, membre de la Commission d'éducation et de culture du conseil civil, entretien réalisé par les auteurs, Cherán, 10 juin 2014.



Conseil des biens communs. La communauté s'est ainsi opposée aux plans de gestion forestière à moyen terme, le temps pour la forêt de se reconstituer, et a créé une pépinière pour la reproduction de pins. La mine de sable, d'où est extrait le matériel destiné à la fabrication des pavés pour le revêtement des rues et pour la vente au niveau local, est un autre exemple²².

La répartition des terres fait l'objet d'un débat animé parmi les *comuneros* : les pratiques clandestines de location et vente de parcelles à des personnes étrangères à la communauté avaient entraîné l'intrusion d'exploitants de bois au cours des décennies précédentes. Bien que la forêt ait toujours été un espace collectif, les terres cultivables et les terrains d'habitation sont individuels, tout comme certains lots de propriété privée²³ présents sur le même territoire. Cette analyse a ainsi décelé les tensions qui peuvent exister entre les besoins individuels et collectifs. Étant donné les priorités de la communauté, aucune solution n'a encore été trouvée à ce grand débat ; mais conscient de son importance, le gouvernement communautaire a décidé de « suspendre » la répartition interne des terres en l'attente d'une réflexion collective et approfondie sur le sujet²⁴.

Concernant la dimension politique, le modèle dominant défendu par l'État (démocratie représentative et partisane, corps de police subordonné au maire etc.) a disparu au niveau local pour être remplacé par un modèle horizontal et participatif. Pour le moment, la communauté a relégué les préoccupations municipales au second plan car sa résistance est partie de son territoire historique. Bien qu'il ait été reconnu et coopté par les systèmes politiques dominants successifs, le territoire communautaire est resté un bastion élémentaire, une force sociale locale encore vive.

Depuis une perspective relationnelle, et en considérant les relations de pouvoir comme des va-et-vient, cette reterritorialisation de Cherán s'est réalisée à l'encontre de deux entités sociales adverses : le crime organisé et l'État. Le premier a été totalement déterritorialisé car il ne bénéficie plus de la complicité des politiciens locaux et devrait affronter les corps de sécurité armés de la communauté pour continuer ses activités. Pour ce qui est de l'État, nous pouvons observer qu'il y a

22. Entretien avec Ramírez, *op. cit.*

23. Dans la communauté de Cherán, le désamortissement libéral amorcé au XIX^e siècle a été conclu avec succès. Pour éviter que l'État prenne possession des terrains vagues, les terres communautaires ont été parcellées et réparties en propriétés individuelles. Au moyen de mécanismes de marché, et fréquemment de coercition, certaines familles ont réussi à accaparer des terres, dans des processus qui ont participé au développement d'un groupe de propriétaires terriens et de caciques indigènes. Avec la création de la communauté agraire par décret présidentiel, plusieurs de ces propriétés ont été intégrées à l'espace communautaire, sans que les droits de ses propriétaires soient remis en question. Finalement, les imprécisions juridiques du Code agraire et ses modifications postérieures ont renforcé le parcellement et l'aliénation des propriétés communales [Dietz, 1999].

24. Entretien avec Ramírez, *op. cit.*

eu une déterritorialisation minimale, à savoir un « recul » au niveau local et surtout dans les champs politiques et économiques. Et si pour Cherán et ses environs le chemin est encore long, les représentations *purépechas* et les nouvelles pratiques économiques et politiques ont gagné en légitimité, ouvrant la voie à l'instauration d'une autre organisation sociale productrice d'un espace qui lui correspond.

Conclusion

L'autonomie, comme projet politique, a besoin de son propre espace social, ce que la communauté de Cherán concrétise grâce à sa reterritorialisation progressive. La reconfiguration de la communauté et sa constitution en tant que sujet politique se sont réalisées à travers une série d'expériences impliquant chacune une expression territoriale : l'expérience de rapports de domination comme identification d'une perte de contrôle sur son territoire, celle du conflit comme reterritorialisation de la communauté et celle de l'émancipation comme auto-institutionnalisation du territoire, permettant la production d'un espace désiré commun. Cependant, il faut rappeler que cette analyse a été élaborée dans une perspective diachronique et relationnelle. Si Cherán a gagné en autonomie, elle demeure une communauté subalterne de l'État.

Depuis la géographie sociale, nous voulons attirer l'attention sur les apports potentiels des recherches qui intègrent la dimension territoriale de l'expérience. Si elles permettent d'analyser comment les formes de recomposition sociale sont liées à des dynamiques spatiales et de subjectivation, elles peuvent aussi nous aider à mieux saisir quels acteurs, dans des arènes politiques globalisées, participent au processus de production de l'espace, et de quelle façon. De tels questionnements peuvent nous offrir des informations précieuses pour évaluer les dispositifs de gouvernance et l'effectivité de la démocratie dans nos sociétés actuelles.

BIBLIOGRAPHIE

- **BAITENMANN Helga**, « Rural Agency and State Formation in Postrevolutionary Mexico: the Agrarian Reform in Central Veracruz (1915-1992) », thèse de doctorat, New York, New School for Social Research, 1997.
- **BEALS Ralph Larson**, *Cherán: un pueblo de la sierra tarasca*, Zamora, El Colegio de Michoacán, 1992.
- **BOLIO Juan et BOLIO Héctor**, *Modalidades de tenencia de la tierra en la Nueva España, siglos XVI y XVII* [en ligne], Biblioteca Virtual del Instituto de Investigaciones Jurídicas, UNAM, 2013 [consulté le 23 mai 2016]. Disponible sur : biblio.juridicas.unam.mx/revista/pdf/HistoriaDerecho/27/esc/esc2.pdf
- **BOYER Christopher**, « Terrenos en disputa: la regulación forestal y las respuestas comunitarias en el noreste de Michoacán, 1940-2000 », in **David BRAY et al.** (dir.), *Los bosques comunitarios de México: manejo*



sustentable de paisajes forestales, Mexico, CCMSS, 2007.

- **CALDERÓN Marco**, *Historias, procesos políticos y cardenismos*, Mexico, El Colegio de Michoacán, 2004.
- **CALVEIRO Pilar**, «Repensar y ampliar la democracia: el caso del Municipio Autónomo de Cherán K'eri», Mexico, *Argumentos*, vol. 27, 2014, p. 193-212.
- **CASTILE George Pierre**, *Cherán: la adaptación de una comunidad tradicional de Michoacán*, Mexico, INI/SEP, 1974.
- **CASTORIADIS Cornelius**, *Poder, política y autonomía*, Argentina, Terramar, 2008.
- **CASTRO Felipe**, *Los tarascos y el imperio español, 1600-1740*, Mexico, UNAM, 2004.
- **CDI (Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas)**, «Catálogo de localidades indígenas», 2010.
- **CORALLO Jean-François**, «Autonomie», in Georges LABICA et Gérard BENSUSSAN (dir.), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, 1999, p. 75-78.
- **DEL CONDE Ana**, «Dinámicas de subjetivación política en la meseta P'urhépecha: la lucha autonómica de Cherán», intervention lors du «Coloquio internacional, subalternidad, antagonismo, autonomía en los movimientos sociopolíticos en México y en América Latina», Mexico, FCPyS/UNAM, 12-14 mai 2014.
- **DIETZ Gunther**, *La comunidad purhépecha es nuestra fuerza*, Quito, Ediciones Abya Yala, 1999.
- **DOF (Journal officiel de la fédération)**, «Controversia Constitucional 32/2012», 23 septembre 2014 [consulté le 22 septembre 2015]. Disponible sur : http://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5361089&fecha=23/09/2014
- **DOF**, «Resolución sobre reconocimiento y titulación de bienes comunales, del poblado denominado San Francisco Cherán (hoy Cherán), ubicado en el Municipio de Cherán, Mich.» [en ligne], Reg. 4638, 23/08/1984 [consulté le 22 septembre 2015]. Disponible sur : http://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=4684772&fecha=23/08/1984
- **FLORES Carlos**, «Suelo, ejido y ciudad mexicana: algunos apuntes para comprender su relación», *Geopolítica(s)*, Universidad Complutense de Madrid, vol. 6, n° 2, 2015, p. 201-224.
- **GARCIDUEÑAS Lenny, MANRIQUE Diana, CASTILLEJA Aída et ARGUETA Arturo**, *Cherán K'eri, conociendo y reconociendo nuestro territorio*, Mexico, Consejo de Bienes Comunales/ Espacio para la Cultura Ambiental/Grupo Interdisciplinario de Tecnología Rural Aplicada/Conacyt, 2013.
- **GIRA (Grupo Interdisciplinario de tecnología Rural Apropiada)**, *Cherán K'eri, Atlas cartográfico comunitario*, Mexico, GIRA/Consejo de Bienes Comunales/Comisión de educación, 2015.
- **IEM (Instituto electoral de Michoacán)**, «Acuerdo CG01», 2012.
- **JASSO-MARTÍNEZ Ivy**, «Las demandas agrarias en el discurso de las organizaciones purépechas de Michoacán: problemas sin resolver», *Ra Ximhai*, n° 6, 2010, p. 229-241.
- **LEFEBVRE Henri**, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974.
- **LÉONARD Éric et VELÁZQUEZ Emilia**, «El reparto agrario y el fraccionamiento de los territorios comunitarios en el Sotavento veracruzano, construcción local del estado e impugnación del proyecto comunal», in Emilia VELÁZQUEZ et al. (dir.), *El Istmo mexicano: una región inasequible, Estado, poderes locales y dinámicas espaciales*, Mexico, Ciesas/IRD, 2009, p. 399-454.
- **LÓPEZ BÁRCENAS Francisco et ESPINOZA SAUCEDA Guadalupe**, *Derechos territoriales y conflictos agrarios en la Mixteca: el caso de San Pedro Yosotatu*, Mexico, Redes, 2003.
- **LOPES DE SOUZA Marcelo**, «Autogestión,

- “autoplaneación”, autonomía, actualidad y dificultades de las prácticas espaciales libertarias de los movimientos urbanos», in Georgina CALDERÓN et Efraín LEÓN (dir.), *Descubriendo la espacialidad social desde América Latina*, México, Itaca, 2011, p. 53-90.
- LOPES DE SOUZA Marcelo, «O territorio: sobre espaço, poder, autonomia e desenvolvimento», *Geografias, conceitos e temas*, Rio de Janeiro, Bertrand Brasil, vol. 3, 1995, p. 77-116.
 - MANÇANO FERNANDES Bernardo, «Territorios, teoría y política», in Georgina CALDERÓN et Efraín LEÓN (dir.), *Descubriendo la espacialidad social desde América Latina*, Mexico, Itaca, 2012, p. 21-51.
 - MARTÍNEZ Jaime, *Comunalidad y desarrollo: diálogos en la acción*, Mexico, DGCPI, 2004.
 - MODONESI Massimo, *Subalternidad, antagonismo y autonomía: marxismo y subjetivación política*, Buenos Aires, Clacso, 2010.
 - MORÁN Óscar, *Permanencia en el tiempo: antropología de la historia en la comunidad purépecha de Sevina*, Zamora, El Colegio de Michoacán, 2009.
 - NAVARRO Mina, «Las luchas socioambientales en México como una expresión del antagonismo entre lo común y el despojo multiple», OSAL, vol. 13, n° 32, 2012, p. 150-70.
 - OJEDA Lorena, «Cherán, el poder del consenso y las políticas comunitarias» [en ligne], *Política Común*, n° 7, 2015 [consulté le 15 avril 2016]. Disponible sur : <http://quod.lib.umich.edu/p/pc/12322227.0007.007/--cheran-el-poder-del-consenso-y-las-politicas-comunitarias?rgn=main;view=fulltext>
 - RIPOLL Fabrice, «Du “rôle de l’espace” aux théories de “l’acteur” (aller-retour)», in Raymonde SÉCHET et Vincent VESCHAMBRE (dir.), *Penser et faire de la géographie sociale : contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR, 2006, p. 93-210.
 - ROBLES Sofía et CARDOSO Rafael, Floriberto Díaz, *Comunalidad, energía viva del pensamiento mixe ; ayuujksënää’yën, ayuujkwenmää’ny, ayuujkmëjkäjtën*, Mexico, PUMC/UNAM, 2008.
 - VÁZQUEZ Luis, *Ser indio otra vez: la purepechización de los tarascos serranos*, Mexico, Consejo Nacional para la Cultura, 1992.
 - ZIBECHI Raúl, *Autonomía y emancipaciones: América Latina en movimiento*, Mexico, Bajo Tierra, 2007.

RÉSUMÉ

LA LUTTE POUR L'AUTONOMIE DE LA COMMUNAUTE DE CHERÁN :
RECONFIGURATION TERRITORIALE ET SUBJECTIVE

Cet article a pour objectif de relier le processus de subjectivation politique et la dynamique territoriale de la lutte de la communauté de Cherán. La coupe illégale et le harcèlement par le crime organisé ont amené la communauté à identifier une perte de contrôle de son territoire (subalternité), pour ensuite assumer le conflit (antagonisme). Le territoire communautaire a été mobilisé comme un outil de lutte, ce qui a conduit à entrevoir l'émancipation possible (autonomie) par la mise en place d'un gouvernement d'us et coutumes. Ce travail met aussi en évidence la façon dont la communauté se



reterritorialise, valorise sa mémoire historique et reconstruit ses liens avec la nature, produisant un espace désiré collectivement.

RESUMEN

LA LUCHA POR LA AUTONOMÍA DE LA COMUNIDAD DE CHERÁN: RECOMPOSICIÓN TERRITORIAL Y SUBJETIVA

Este artículo tiene por objetivo vincular el proceso de subjetivación política y la dinámica territorial de la lucha que impulsó la comunidad de Cherán. La tala clandestina y el hostigamiento del crimen organizado llevaron a que la comunidad perdiera el control de su territorio (subalternidad) para luego asumir el conflicto (antagonismo). El territorio comunitario estuvo movilizado como herramienta de lucha, llevando a vislumbrar la emancipación posible (autonomía) mediante la implementación de un gobierno por usos y costumbres. El trabajo muestra también cómo la comunidad se reterritorializa, revalora su memoria histórica y reconstruye sus lazos con la naturaleza, para lograr la producción de un espacio deseado colectivamente.

ABSTRACT

THE STRUGGLE FOR AUTONOMY IN CHERÁN COMMUNITY: TERRITORIAL AND SUBJECTIVE RECOMPOSITION

The objective of this article is to link the political *subjectification* process with the territorial dynamics of the struggle led by the community of Cherán. Illegal logging and harassment by organized crime led the community to identify a loss of control on its own territory (subalternity) and subsequently to assume the conflict (antagonism). Communal territory was thus turned into a tool for struggle, which offered glimpses of a possible emancipation (autonomy) through the implementation of a government of *uses and customs*. This work highlights how the community reshapes its own territory, reevaluates its historical memory, and remakes its natural bonds for the production of a common desired space.

Texte reçu le 10 octobre 2015, accepté le 14 juin 2016.

MOTS-CLÉS

- communauté
- territoire
- politique
- autonomie

PALABRAS CLAVES

- comunidad
- territorio
- política
- autonomía

KEYWORDS

- communit
- territory
- politics
- autonomy